

26 MAI 2022

## DECISION N° 1.9

Appel à candidature pour le recrutement d'un « **cadre à l'annexe du CRI à Khouribga** » au Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra

**Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra ;**

- Vu le Dahir n°1-19-18 du Joumada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le décret n° 2.19.67 du 11 Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 Dulhijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n° 7-13-cab du 18 Joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra ;
- Vu les nécessités de service.

**Décide ce qui suit :**

### **Article 1 : Recrutement**

Un appel à candidature est lancé pour le recrutement d'un cadre à l'annexe du CRI à Khouribga, rattaché au « Pôle Maison de l'Investisseur » du Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra.

### **Article 2 : Descriptifs du poste**

Les missions et activités principales du poste sont détaillées dans la fiche du poste en annexe.

### **Article 3 : Conditions exigées**



- Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration ou Bac+5 en Management et gestion d'entreprise, sciences politiques, finance, grandes écoles de commerce ou école d'ingénieurs ;
- Expérience exigée : 04 ans d'expérience au moins.

#### **Article 4 : Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) complet et récent ;
- Copies des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- Copie de la carte d'identité nationale légalisée ;
- Copies certifiées conformes des attestations justifiant l'expérience du candidat ;
- Plan d'action décrivant l'approche et la méthodologie organisationnelle proposée par le candidat pour la réalisation de ses missions.

**NB : Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.**

#### **Article 5 : Dépôt des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature peuvent être déposés au Bureau d'ordre du Centre Régional d'Investissement de la Région de Beni Mellal Khénifra ou envoyés par poste à l'adresse du Centre, sis à Boulevard Beyrouth Quartier Administratif Beni Mellal, **au plus tard** le.....à 16h00.

VI 4 JUIN 2022

**Le Directeur du Centre Régional d'Investissement  
De la Région de Beni Mellal Khénifra**

Centre Régional d'Investissement Beni Mellal Khénifra  
Ministère de l'Intérieur  
Mohamed Amine BEKKALI